

REZÉ

MAGAZINE



N°74
Octobre-novembre-
décembre 2001

Un Rezéen au Gouvernement,
p. 12 et 13

Exposition archéologique

Rezé il y a 2000 ans

Démocratie locale

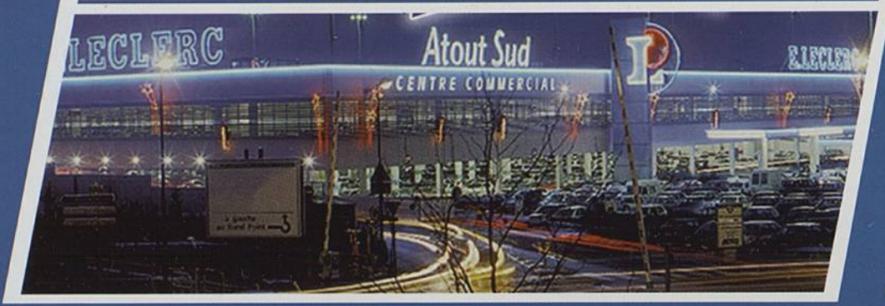
Les élus de quartier

Informatique dans les écoles

Passer à la vitesse supérieure

Atout Sud

Ça bouge au Sud !



Venez prendre
la Vie du
bon côté !



40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE
AMERICAN JEAN'S
ATOUT CADEAUX
BRICE
DIPAKI
ESPACE ANDRE
ETAM Lingerie
LAURENT CERRER
MARC ORIAN Bijouterie
MAROQUINERIE ALOIA
MIM Prêt à porter
MS MODE Prêt à porter
PHILDAR
SAN MARINA

SANTE / BEAUTE
ELITE COIFFURE
LA GENERALE D'OPTIQUE

MANÈGE À BIJOUX
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PARFUMERIE NOCIBÉ
PHARMACIE
SAINT KARL COIFFURE
YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS
COURIR

ESPACE CULTUREL
ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE
LECLERC VOYAGES Licence n° 044 96 000 2

MAG PRESSE
MANÈGE ENFANTS
PHONE SHOP

DECO / MAISON
POINT CADRES
BLINEAU FLEURS

SERVICES
BPBA
FUJI IMAGE SERVICE
MISTER MINIT
ESPACE DAZIBAO
RAPID'COUTURE
TOP NET

RESTAURATION
BRIOCHE DOREE
FLUNCH
L'ATELIER DU CHOCOLAT
LA REZEENNE
PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN

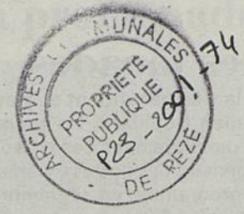
HYPERMARCHÉ E.LECLERC

P 1700 PLACES
dont 1200 couvertes



ATOUT SUD
Tél. 02 51 70 70 70

REZÉ - Route de Pornic **BOUTIQUE**
Lignes de Bus Directes n°36 et n°38
www.leclerc-atout-sud.com

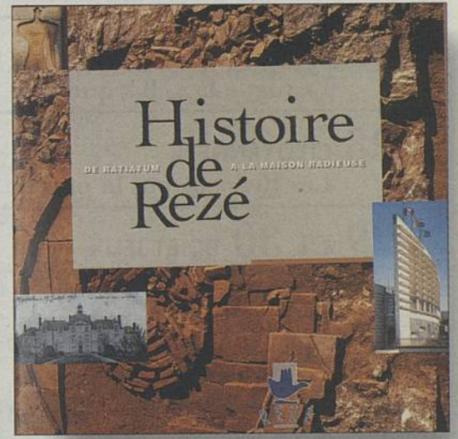


Rezé fête ses 2000 ans

Notre ville est née voici deux mille ans. Un bel anniversaire et une étonnante histoire. Nous en gardons aujourd'hui les empreintes grâce aux fouilles archéologiques menées sur la commune, ou avec le tracé actuel des rues et la forme des jardins. En effet, au nord de la commune, les sentiers qui cheminent entre les propriétés sont les marques des murs et voies romaines. Cette façon qu'a la ville contemporaine d'épouser les formes de «Ratiatum», l'une des plus importantes villes antiques de l'ouest au I^{er} siècle de notre ère, est presque unique en France.

Afin de marquer ce 2000^e anniversaire, la ville présente une importante exposition archéologique, « Rezé sur les traces de Ratiatum », à l'Espace Diderot (lire pages 22 et 23).

Originale et ludique, sa conception devrait séduire les visiteurs. Par ailleurs, afin d'accompagner cet événement, j'ai voulu que chacun de vous reçoive, avec ce numéro de Rezé-Magazine, une plaquette résumant 2000 ans d'histoire à Rezé ⁽¹⁾.



«Afin d'accompagner cet événement, j'ai voulu que chacun de vous reçoive, avec ce numéro de Rezé-Magazine, une plaquette synthétisant 2000 ans d'histoire à Rezé.»

Je sais que vous, anciens Rezéens, avez connaissance du Ratiatum du Moyen-Âge ou du Rezay de l'âge classique mais aussi que vous redécouvrirez toujours avec intérêt la richesse de notre histoire. Et je suis certain que vous, nouveaux habitants, prendrez plaisir à la découvrir pour la première fois. Avant de visiter l'exposition et de vous plonger dans le quotidien de l'antique Ratiatum, je vous souhaite donc à tous une lecture aussi agréable qu'instructive.

Gilles Retière, Maire.

(1) La partie archéologique de cette plaquette, écrite il y a quelque temps déjà, ne tient pas compte des récentes découvertes archéologiques.

- 10 et 11 INTERCOMMUNALITÉ**
Conseil communautaire
du 6 juillet
- 12 et 13 ANCIENS COMBATTANTS**
Jacques Floch au Gouvernement
- 15 COMMERCE**
Stationner à Pont-Rousseau
- 17 SOCIÉTÉ**
Prévenir le suicide
- 18 et 19 ÉDUCATION**
• Rentrée scolaire
• Cap sur l'informatique
- 20 et 21 DÉMOCRATIE LOCALE**
Les élus de quartier
- 22 et 23 HISTOIRE**
Rezé à deux mille ans
- 24 et 25 CULTURE**
Ateliers d'écriture
- 27 SPORT**
Et vogue la... Barquera !
- 28 CITOYENNETÉ**
Les Rezéens ont la parole
- 29 et 30 BD ET JEUX**

Illustration de la couverture : représentation d'une rue du quartier Saint-Lupien il y a 2000 ans. Image de synthèse : Imagence, Nantes.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site Internet : www.mairie-reze.fr.

Adressez votre courrier électronique à : lemaire@mairie-reze.fr ; administration@mairie-reze.fr


 Responsable de la publication : Dominique Mèrel - 1^{re} adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédacteur en chef : Dominique Robin
 Photos : Mireille Janvier,
 Mots fléchés : Philippe Imbert
 BD : Eric Le Brun
 Ont collaboré à ce numéro : Vanessa Ripoche, Thomas Heng, Agnès Clermont, Jean-Pascal Hamida.
 Maquette : Le Square Deshoulières
 Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vandén SA. Tirage : 20 000 exemplaires
 Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
 44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
 Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

REZÉ
 INFO SERVICE
 Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

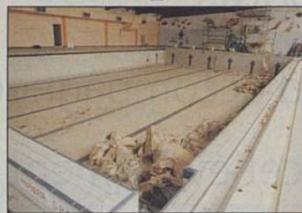
T R A V A U X

Gymnases : ravalement des façades

Deux des neuf gymnases de la ville bénéficient de travaux de rénovation. Au gymnase Julien Douillard, les travaux ont débuté l'été dernier avec le remplacement des châssis vitrés donnant sur la rue et le changement des portes extérieures. Le ravalement des façades est programmé en septembre et en octobre. Coût global : 39 637 € / 260 000 F. Au gymnase Roger Salengro, le remplacement des bardages et le ravalement des façades doit avoir lieu à l'automne. Coût : 28 203 € / 185 000 F ■

Réhabilitation de la piscine municipale

Depuis le 27 août et pour environ huit mois, la piscine de l'avenue Léon Blum est fermée pour travaux. Le chantier comprend la réfection totale de la couverture et des plafonds, le renforcement de la charpente, le remplacement des chaudières, la construction d'un local de stockage, la mise en conformité de la chaufferie vis à vis de la réglementation incendie ainsi que de grosses réparations diverses sur les installations. A cette première tranche initiale a été ajoutée la rénovation des bassins avec le changement du carrelage et la réfection de l'étanchéité des plages. Coût de l'opération : 1,7 M € / 11,2 MF, subventionnés à hauteur de 0,26 M € / 1,75 MF par le Conseil général et 8 232 € / 54 000 F par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ■



Liaison piétonne du Seil

Après trois mois et demi de travaux et avec un peu de retard sur la date d'achèvement initialement prévue – les intempéries de l'hiver dernier sont passées par là – la liaison piétonne du Seil est désormais réalisée. Elle débute au pied de l'échangeur de la route de Pornic, côté Atout sud le long du Leclerc. Longeant la route, le sentier épouse ainsi l'ancienne rive du Seil avant de rejoindre le chemin qui traverse la station d'épuration de la Petite Californie, jusqu'à la rue du même nom ■

Assainissement

Au début de l'été, la communauté urbaine de Nantes a posé un collecteur d'eaux usées rue Pierre Legendre, de la rue de la Pierre Percée, aux Sorinières, jusqu'à la déchetterie. La traversée sous le périphérique a été réalisée fin août. Engagée mi-septembre, la suite des travaux sur ce secteur (rues des Chapelles et Legendre, au sud et au nord du périphérique) est programmée sur quatre mois. Coût des travaux (rue Pierre Legendre et sous le périphérique) : 0,54 M € / 3,6 MF ■

Nouvelle serre municipale

Une nouvelle serre municipale de 537 m² a été installée avant l'été aux pépinières municipales. Coût : 41 161 € / 270 000 F. Cette nouvelle serre permettra de préparer de nouvelles compositions sur mâts en vue de leur implantation place Roger Salengro et place des Trois Moulins ■



De la rue Jean Vignais... à la promenade Villa El Salvador



La promenade Villa El Salvador a été inaugurée par les élus rezéens et les représentants des délégations des villes jumelées avec Rezé.

- Dans le cadre d'opérations d'aménagement, de nouvelles voies ont été créées sur la commune. Ainsi, la rue **Jean Vignais** (1878 – 1954), qui fut maire de Rezé de 1936 à 1941 puis de 1944 à 1945, est une voie en impasse ayant son origine rue J.-B. Hamon, à l'arrière de l'immeuble de Le Corbusier.
- Dans l'îlot de la Carterie, une rue desservant des logements collectifs et débouchant au carrefour des rues A. Huchon et de la Grand'Haie, a pris le nom de **Célestin Freinet** (1896 – 1986), créateur de l'Institut coopératif de l'école moderne et inventeur des méthodes actives d'enseignement «Freinet».
- Au nord de la commune, la société HLM Atlantique a fait construire 17 pavillons individuels destinés à du personnel de la SNCF. Pour desservir ce nouvel ensemble, une voie a été créée depuis la rue Julien Marchais : la rue **Maurice Garand** (1914 – 1996), du nom d'un Résistant, ancien syndicaliste cheminot et conseiller municipal de Nantes.
- Inaugurée en juin lors du 10^e anniversaire du jumelage entre Rezé et Villa El Salvador, au Pérou, la promenade **Villa El Salvador** longe la route de Pornic, entre le site archéologique de Saint-Lupien et le rond-point Gustave Raballand.
- La rue **Jean Hochard** (1913 – 1999), inaugurée en septembre, est située entre la rue Desmichel et l'avenue Siméon Foucault. Élu rezéen pendant 24 ans, M. Hochard fut adjoint aux sports de 1965 à 1977 ■

Prairies de Sèvre



Début juin, lors de la présentation du projet de réaménagement des prairies de Sèvre, des Rezéens ont demandé pourquoi les prairies n'étaient fauchées qu'une fois par an. Ce travail peut en effet apparaître tardif et pour le moins peu fréquent. « *Mais en agissant ainsi, on crée des espaces de nidification plus importants et on permet à la flore de mieux se développer* », explique Christine Colin, directrice du service municipal des Espaces publics et de l'environnement. « *Mais le site n'a rien d'une réserve. Des cheminements piétonniers en herbe subsistent à travers la prairie et sont régulièrement entretenus* ». Il en est de même des espaces de jeux pour enfants. « *Les déchets de fauche sont transportés sur une plateforme de compost végétal afin d'être valorisés* », précise Christine Colin ■

Services municipaux

Amélioration de l'accueil téléphonique

Début octobre, le standard de l'Hôtel de Ville et les postes des services ont été changés. Désormais, un message d'attente est diffusé quand les lignes sont occupées (auparavant, quand le standard était occupé, les personnes qui appelaient entendaient « sonner dans le vide » et avaient donc le sentiment que personne ne décrochait !). De plus, des travaux de câblage ont été effectués entre l'Hôtel de Ville et des bâtiments municipaux. Cela permet de transférer les appels reçus en mairie vers ces équipements, sans demander aux usagers de raccrocher et de composer un autre numéro, comme c'était le cas jusqu'à présent.

En dehors des heures d'ouverture, un serveur vocal précise dorénavant les horaires de la mairie et donne des renseignements sur les formalités administratives. Les secrétariats des services municipaux eux-mêmes ont été équipés d'une boîte vocale, tandis qu'à l'Espace Diderot, il est possible de connaître les heures d'ouverture de la médiathèque et d'être orienté vers les structures qui gèrent, par exemple, la salle audiovisuelle ou la salle d'exposition. Enfin, tous les agents d'accueil et de secrétariat ont suivi une



formation destinée à mieux répondre aux attentes de leurs interlocuteurs. Le coût total des travaux (installation téléphonique, câblage, rénovation du réseau informatique) s'élève à 0,53 M € / 3,5 MF ■

Les rendez-vous des Rezéens



Jam Session.

Fêtes/Concerts

« Pêcheurs de sons ».

Théâtre musical par « La Voix du hérisson ».

Mercredi 3 octobre à 10 h et 14 h 30, au théâtre municipal. ARC.

Jam Session

(ragga-fusion), **Cry Freedom** (mélange de rythmes afro-orientaux, de rock, de funk de ragga...

Vendredi 5 octobre à 20 h 30, à la BaraKaSon.

Didier Loiget.

Création du nouveau spectacle des « Gueules d'un jour » (chanson).

Vendredi 5 et samedi 6 octobre à 20 h 30, au théâtre municipal. ARC.

Le quai Léon Sécher en fête.

Samedi 6 et dimanche 7 octobre.

Plateau métal.

Avec les valeurs montantes de ce style de musique (Nostramo, Éradicate, Side Effect...), violente par sa puissance, mais pacifique dans son attitude.

Samedi 13 octobre à partir de 16 h, à la BaraKaSon.

Gérald De Palmas.

Vendredi 19 octobre, halle de la Trocardière.

Prajna, Zmiya Fola.

Une soirée teintée d'électronique et de samples ethniques.

Vendredi 19 octobre à 20 h 30, à la BaraKaSon.



Ten Nubians, Lab.

The Two Timers, Elliot Murphy, Beverly Jo Scott.

Une sorte de mini-Nuit du blues avec des artistes ayant offert ici les concerts parmi les meilleurs de ces dernières saisons.

Vendredi 19 octobre à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

Grimskunk, Tagada Jones, D-Fé.

Soirée hardcore. **Samedi 20 octobre à 20 h 30, à la BaraKaSon.**

Suonare et cantare.

Madrigaux et pièces instrumentales de Tarquinio Merula (1595 - 1665). **Vendredi 26 octobre à 20 h 30, église du Rosaire. ARC.**



Car Crash.

Ten Nubians, Lab.

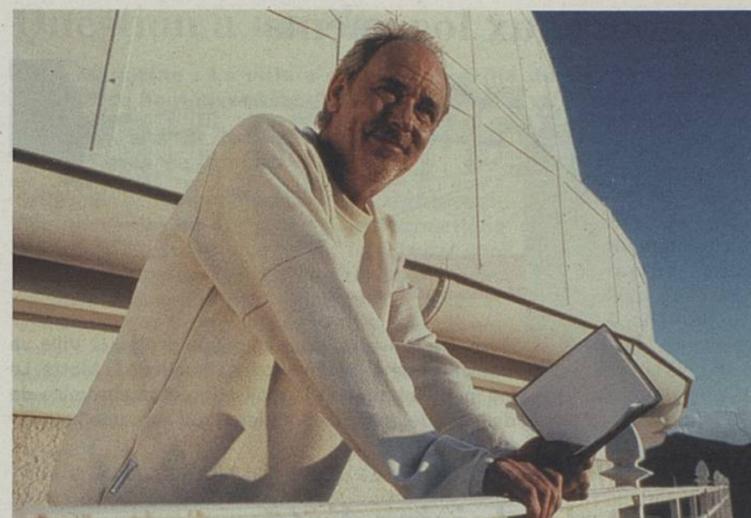
Soirée Dub. **Vendredi 26 octobre à 20 h 30, à la BaraKaSon.**

Mickey 3D, + Guest.

Soirée chanson française. **Vendredi 2 novembre à 20 h 30, à la BaraKaSon.**

Cartes blanches à Car Crash.

A l'occasion de la sortie de leur 1^{er} album. A leurs côtés : **Spor et Headcases**, deux groupes importants de la scène noisy française. **Vendredi 9 novembre à 20 h 30 à la BaraKaSon.**



Maxime Le Forestier.

■ **Théofiglo Chantre**, chanteur du Cap-Vert. En partenariat avec La Bouche d'air. **Mardi 13 novembre à 21 h, salle Paul Fort à Nantes. ARC.**

Maxime Le Forestier.

Mercredi 14 novembre à 20 h 30, halle de la Trocardière. ARC.

■ **Soirée grave party.** Avec Svinkels, Les amis d'ta femme, Massacror's. **Vendredi 16 novembre à 20 h 30, à la BaraKaSon.**

IXI.

Quatuor entre le jazz et les musiques improvisées. **Mardi 20 novembre à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.**



IXI.



Hubert-Félix Thiéfaine.

■ **Arthur H.** **Vendredi 23 novembre à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.**

Hubert-Félix Thiéfaine.

Mercredi 28 novembre à 20 h 30, halle de la Trocardière. ARC.

■ **Jorane.** Jeune chanteuse et violoncelliste québécoise. **Jeudi 6 décembre à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.**

■ **Alain Chamfort.** **Vendredi 14 décembre à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.**

■ **Stradivaria.** L'ensemble de musique baroque présente « Corelli and Co », en hommage au maître italien de la sonate et à sa descendance. **Mardi 18 décembre à 20 h 30, église Saint-Paul. ARC.**

■ **« Les Biskotos ».** Rock pour enfants. **Samedi 22 décembre à 14 h 30, théâtre municipal. ARC.**



Théofiglo Chantre.



Les Biskotos.

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10, ARC, centre musical de la Balinière, Billetterie : 02 51 70 78 00, MJC - La BaraKaSon, allée du Dauphiné, 02 40 75 57 28.

Premier prix de littérature à l'école Château Nord



Juste avant l'été, les élèves d'une classe de CM2 de l'école Château Nord, lauréats du 1^{er} prix départemental de littérature, ont reçu en cadeau une centaine de livres. « Il fallait envoyer des critiques de livres au Grand Jury des lecteurs Casterman », explique Marie-Luce Girolimetto, l'enseignante de la classe. Si certains livres ont beaucoup plu, d'autres ont déçu : « Des fois, ça manquait de précisions et on aurait voulu qu'il y ait plus d'action », se souvient Claire, 11 ans. Les commentaires des élèves ont séduit le jury, qui a reçu 3 500 critiques de 590 écoles de France et de Belgique !

Depuis lors, à Château Nord, l'expérience a marqué les esprits et influencé les pratiques de lecture. A l'image de Simon, 10 ans et demi. « Avant, je ne lisais pas vraiment », raconte-t-il. « A la grande déception de ses parents qui, aujourd'hui, sont presque obligés de lui dire qu'il n'y a pas que la lecture dans la vie ! », ajoute Marie-Luce Girolimetto, une pointe de fierté dans la voix ■

73 nouveaux logements

Dans le cadre d'un projet immobilier, la société Capri Atlantique a acheté des terrains occupés anciennement par l'entreprise de nettoyage Elis, à

proximité des rives de Sèvre. De son côté, pour ce même projet, la Ville va vendre à la société Capri deux propriétés bâties situées chemin de la Motte. Le permis de construire, signé mi-juillet, prévoit la réalisation d'un ensemble de 73 logements, en retrait de la rue Jean-Baptiste Vigier et qui aura une hauteur de 8 à 12 mètres ■



Succès des loisirs d'été

Pour leurs loisirs, les enfants et les jeunes ont massivement souscrit aux propositions estivales de l'ARPEJ (Association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse). Sensible depuis trois ans, la progression du nombre de journées par enfant s'est confirmée avec une augmentation de 10 % cet été, soit 21 500 journées pour environ 2 000 enfants concernés, réparties en 68 formules de séjours encadrés par 227 animateurs ! Au total, 300 familles nouvellement arrivées sur Rezé se sont inscrites. Tél. 02 40 84 43 88 ■



Contrat de ville

Les actions co-financées par l'État

Cette année, plusieurs actions engagées par Rezé au titre du contrat de ville de l'agglomération nantaise font l'objet d'un co-financement de la part de l'État. Ainsi, la restructuration du restaurant de l'école Château-sud bénéficie de 60 980 € / 400 000 F, l'épicerie sociale « Au p'tit plus » de 18 294 € / 120 000 F, le plan d'informatisation des écoles Château-nord, Château-sud et Ragon de 15 245 € / 100 000 F. Pour favoriser la médiation sociale et pour des interventions dans les collèges sur la toxicomanie, la santé, le suicide, l'État accorde une aide de 8 004 € / 52 500 F.

Sont également financés : l'aménagement du site de sédentarisation des gens du voyage (15 245 € / 100 000 F), une étude de redynamisation de la place Pierre Sépard (8 385 € / 55 000 F), la réalisation d'aires de jeux de proximité (21 343 € / 140 000 F), la création d'un espace de rencontres pour les familles du Château (4 573 € / 30 000 F), l'accueil des enfants et des jeunes à l'Amicale laïque Rezé centre (1 524 € / 10 000 F), l'opération « Vitalité santé » menée auprès de personnes en difficulté (4 573 € / 30 000 F), les rencontres musicales de la Balinière (6 098 € / 40 000 F), les soirées vidéo-débat de Ciné-Femmes (2 287 € / 15 000 F). De son côté, le centre socioculturel du Jaunais reçoit 4 573 € / 30 000 F



Une aide est accordée à l'épicerie sociale.

pour son dispositif d'aide aux vacances et aux loisirs en faveur des familles en difficulté, et 3 049 € / 20 000 F pour l'initiation à l'informatique et à Internet. Si les aides accordées par l'État représentent un effort conséquent, la Ville regrette néanmoins que la prise en charge du festival Terra Incognita (7 622 € / 50 000 F) ne soit pas plus importante ■

Question à un élu

Rezé Magazine : La ville a modifié sa grille de subventionnement au sport de haut-niveau local. Qu'est-ce que cela va changer ?

Réponse : Hubert Richard, adjoint chargé du sport et de la vie associative



Cette grille de subventionnement vient d'être modifiée pour trois ans. Un système clair permettant d'éviter toute surenchère qui se traduit par une prise en charge des 2/3 des frais obligatoires des équipes fanions (football, rugby, hand, basket et volley), soit une hausse globale de 25 % des subventions accordées. Le soutien de la Ville est tel qu'il place Rezé en 2^e position parmi les communes de la communauté urbaine de Nantes pour l'effort par habitant en faveur du sport de haut-niveau amateur.

Il est vrai que la situation de Rezé est particulière puisque nous avons la chance de figurer parmi l'élite du sport amateur dans plusieurs disciplines collectives majeures. En réaffirmant son soutien au haut-niveau local, la Ville entend conforter la qualité du travail des clubs et susciter l'engagement de nouveaux pratiquants ■

Impôts locaux

Baisse des taux de 2%

Cette année 2001, les taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti⁽¹⁾ baissent de 2 %. Décidée par la municipalité en mars dernier, cette diminution est tempérée par la revalorisation des bases de 1 %, votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. En effet, si la fixation du niveau des taux est bien du ressort du conseil municipal, la détermination des bases relève des services fiscaux, donc de l'État, et fait l'objet chaque année d'une revalorisation votée par le Parlement. C'est la raison pour laquelle, même lorsque les taux d'imposition sont maintenus par les collectivités locales, comme pour la taxe d'habitation cette année⁽²⁾, une hausse peut apparaître quant au montant de la taxe à acquitter.

Exemple : un couple avec deux enfants, habitant une maison de 100 m² d'une valeur locative de 3 900 € / 25 581 F, devra régler une taxe sur le foncier bâti de 858 € / 5 631 F, soit 2,59 € / 17 F de moins qu'en 2000, soit une variation de + 6,10 € / 40 F, ainsi qu'une taxe d'habitation de 879 € / 5 764 F, soit 8,69 € / 57 F de plus que l'année dernière ■

(1) Taxe sur le foncier bâti : 25,57 % (26,09 % en 2000) ; taxe sur le foncier non bâti : 54,39 % (55,50 % en 2000).

(2) Taxe d'habitation : 20,74 % (20,74 % en 2000).



CD de Stradivaria

Début juillet, l'ensemble de musique baroque Stradivaria, locataire du centre musical de la Balinière, a enregistré un nouveau CD à l'Abbaye royale de Fontevraud : « Corelli and Co ». Ce nouvel opus discographique rassemble un éventail de sonates pour violon et pour violoncelle de Corelli, mais aussi de ses contemporains et disciples, dont il a inspiré l'écriture musicale. Sortie prévue en novembre ■

La préfecture refuse une indemnité aux élus de l'opposition

Lors de son installation en mars 2001, la municipalité avait attribué une indemnité de fonction à tous les conseillers municipaux, qu'ils siègent dans la majorité et possèdent de ce fait une fonction, ou qu'ils soient dans l'opposition. Quelques semaines plus tard, le Préfet de Loire-Atlantique a demandé que cette délibération soit modifiée. Explication : les sept élus de l'opposition n'ayant pas de délégations de fonction à titre permanent, ils ne peuvent donc prétendre à une indemnité. Actuellement en effet, cela est seulement possible pour les villes de plus de 100 000 habitants. Fin juin, un nouvel arrêté a donc été pris en ce sens par la municipalité.

Toutefois, dans le cadre du projet de loi relatif à la démocratie de proximité, le maire de Rezé a demandé aux députés de voter une disposition modifiant cette situation : « Il s'agit de donner aux conseillers municipaux la faculté de répartir librement, entre tous les élus - ceux de l'opposition compris si c'est une volonté municipale - l'enveloppe globale des indemnités. » ■

Sécurité des petits centres commerciaux

Menées dans le cadre des actions intercommunales du Contrat local de sécurité, plusieurs actions sont menées afin de prévenir l'insécurité dans les petits centres commerciaux : diffusion d'un guide à leur attention, création d'un réseau d'intervenants sur le terrain regroupant la Police, la Gendarmerie, les communes signataires et les commerçants. A Rezé, le centre commercial du Château participe à cette campagne de sécurisation. Le financement (9 147 € / 60 000 F), est assuré par l'État, la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes, ainsi que les communes signataires du Contrat local de sécurité ■

Le point sur quelques unes des décisions prises par le conseil communautaire, réuni le 6 juillet dernier.

Communauté urbaine



Place du 8 Mai Création d'un Pôle de services

Dans le cadre de l'aménagement de la place du 8 Mai, inaugurée le 18 juin, différents équipements ont été programmés, dont un Pôle de services, à créer entre la voie de tramway et l'avenue de la Libération. Trois bâtiments d'une superficie totale de 677 m² seront ainsi construits. Il est prévu d'y installer un fleuriste, une crissanterie et une banque. Début des travaux à la fin de l'année. Livraison prévue : fin 2002 ■

Transports publics Rezé-Bouguenais en tramway

Au printemps... 2005, on se rendra en tramway de la Trocardière au quartier de la Neustrie, à Bouguenais. Les études menées par la ville de Bouguenais et la



Semitan ont permis d'affiner le programme initial portant sur l'aménagement de 2 km de ligne supplémentaire. Il faudra ainsi modifier quelques carrefours et voies bouguenaisiennes et réaliser une troisième voie de tram à la Trocardière pour permettre le retournement des rames. La construction de ce nouveau tronçon entre Rezé et Bouguenais supposera aussi le réaménagement de l'échangeur de la porte de Grand Lieu sur le périphérique. Par ailleurs, l'extension de 3,5 km de la ligne 3 est, elle aussi, sur les rails. Elle reliera Pirmil à Vertou Maraîchers et pourrait être mise en service en octobre 2006. Compte tenu des difficultés à la fois techniques et urbanistiques de ce chantier (remise à niveau de la route de Clisson, passage devant l'hôpital Saint-Jacques, etc.), peu de candidats ont répondu au concours lancé fin 2000. Pour cette ligne, la Communauté urbaine a donc décidé de lancer une nouvelle consultation scindée en deux : travaux d'urbanisme et d'architecture, d'une part, et réalisation des infrastructures d'autre part ■

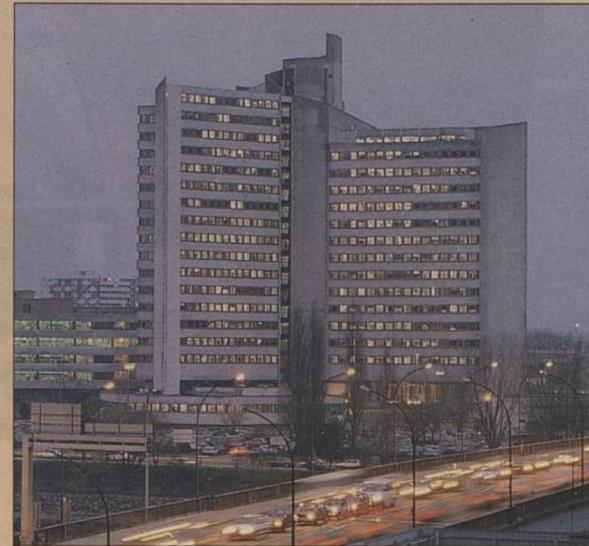
Déchets ménagers Bacs enterrés à Trentemoult

En juillet, un nouveau système de collecte des déchets ménagers a été mis en place à Trentemoult. Des bacs enterrés, plus propres et plus discrets, ont été disposés en trois points de ce secteur. Pour accompagner le lancement de ce nouveau dispositif, la ville de Rezé et la communauté urbaine ont réalisé une plaquette explicative qui a été distribuée dans tout le quartier. Pour ceux qui chercheraient à se procurer ce document, il est toujours disponible en mairie ou au pôle de proximité Rezé, Nantes sud, St-Sébastien (02 40 13 84 00) ■



Démolition du Tripode

Pour 0,15 € / 1F symbolique, la communauté urbaine a acheté à l'État l'immeuble Tripode, situé dans le quartier Beaulieu, à Nantes. Celui-ci sera rasé et l'espace ainsi libéré sera utilisé dans le cadre du très vaste programme d'aménagement de l'Île de Nantes. Les travaux devraient



débuter en septembre 2002 et durer deux ans. Pour commencer, les matériaux recyclables seront récupérés puis le bâtiment sera désamianté avant d'être démolit. Le coût de ces travaux est estimé à 5,41 M € (hors taxes), soit plus de 37 MF. L'Europe pourrait financer une partie de cette opération. Dans un premier temps, l'État avait souhaité trouver un repreneur privé : sans résultat ■

Le parc des expos va s'agrandir

Trop petit le parc des expositions de la Beaujoire ! Saturé ! La communauté urbaine a donc décidé de se doter d'un parc plus grand et plus conforme à ses besoins. Dans un premier temps, une sixième halle va être construite. Ses 5 500 m² viendront s'ajouter aux 24 600 m² de surface couverte des cinq premiers bâtiments. Les travaux sont programmés entre avril 2003 et mars 2004. Le parc des expositions sera ainsi disponible pour l'organisation de la Foire internationale de printemps. Le montant de l'opération est estimé à 6,6 M € hors taxes (plus de 43 MF) ■



Pépinière biotechnologique

Les biotechnologies (technologies par et pour le vivant) mettent la biologie au service des besoins de la société. Elles se concrétisent, notamment, dans le génie génétique et s'appliquent aussi bien à l'agro-alimentaire qu'à la santé. Soixante-seize entreprises œuvrant dans ce domaine sont recensées dans le département (principalement sur le territoire de la métropole Nantes-Saint-Nazaire). Pour conforter leur développement, la communauté urbaine va se doter de structures d'accueil adaptées. Concrètement, le principe de création d'une pépinière de 3000 m² a été retenu. Située à proximité des centres de recherches (université, centre hospitalier), celle-ci accueillera une dizaine d'entreprises en 2003 ou 2004. Sa réalisation coûtera près de 6 M € hors taxes (38,7 MF). La communauté urbaine a décidé de lancer cette opération en collaboration avec la Région et le Conseil général.

Mauves rejoint la communauté

La commune de Mauves-sur-Loire va intégrer la communauté urbaine le 31 décembre 2001, en même temps que Brains et Saint-Léger-Les-Vignes (Rezé-Magazine n°72). En 1999, Mauves-sur-Loire comptait 2 407 habitants pour 868 logements. Mauves sera représentée par un élu au conseil communautaire.



Jacques Floch a été accueilli à l'Élysée par Alain Richard, Ministre de la Défense et Lionel Jospin, Premier Ministre.

ANCIENS COMBATTANTS Un Rezéen au Gouvernement

Après sa nomination comme secrétaire d'État aux Anciens

Combattants, rencontre avec Jacques Floch, conseiller municipal, qui nous livre ses premières impressions.

Au lendemain de sa première participation au Conseil des ministres, le 5 septembre, Jacques Floch est de retour. Détendu, le Maire honoraire et conseiller municipal délégué aux relations avec... les Anciens Combattants, a cependant conscience du travail important qui l'attend. Une pointe de fierté dans la voix, il précise ce qui a motivé le choix de Lionel Jospin et raconte la manière dont il a personnellement vécu cette nomination.

Rezé-Magazine : Comment avez-vous appris votre nomination ?

Jacques Floch : Un coup de fil du Premier Ministre sur mon portable, début septembre, j'étais en congé à Paris avec mon épouse. Lionel Jospin m'a demandé si j'acceptais ce poste. Ce que j'ai fait, le remerciant de la confiance qu'il m'accordait. Dans les 48 heures qui suivaient, le Président de la République ayant accepté la proposition du Premier Ministre, le décret de nomination était publié. Ma première

pensée fut alors pour Yves Laurent, mon ancien suppléant.

Que s'est-il passé dans les 48 heures qui ont suivi ?

J'ai rencontré les membres de mon cabinet, j'ai participé au conseil des ministres. En me rendant à l'Élysée, j'ai eu une pensée pour mon grand-père, mort en déportation, ainsi que pour tous mes camarades d'Afrique du Nord. C'est le chef du protocole qui est venu me chercher afin que le Premier Ministre me présente au Président de la

République. J'ai donc rencontré M. Chirac dans l'antichambre de la salle du conseil. Il était à la fois aimable et souriant.

Pourquoi vous à ce poste ?

Parce que député depuis 1981, je suis désormais un «vieux» parlementaire, connu entre autres en tant que Rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les prisons. Et puis parce que j'entretiens des relations de confiance et de courtoisie avec les associations d'Anciens Combattants. Cela date d'une manifestation, en 1995 à Paris, à laquelle participaient 30 000 Anciens Combattants d'Afrique du Nord : avec succès, j'y avais pris la parole au nom du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Depuis, en tant que délégué national du PS aux Anciens Combattants, je me suis battu contre les rapports « je t'aime, moi non plus » qui existaient avec la gauche et son vieux fond pacifiste.

Quelles ont été les réactions du « monde combattant » à votre nomination ?

Je crois qu'ils sont fiers que j'accède à ce poste : je suis de la génération de ceux qui ont fait l'Afrique du Nord, entre 1958 et 1960. C'est une période marquante de ma vie qui m'a conduit à me battre contre toutes les injustices et à me prononcer contre toute forme de guerre. Ceux qui en parlent et ne l'ont pas vécu ne savent pas que c'est la pire des saloperies...

En témoigner, notamment auprès des plus jeunes, c'est important ?

Avec le monde des Anciens Combattants, nous avons à assurer un travail d'instruction et d'interpellation de la population sur son Histoire (NDLR : à cet instant, le portable de Jacques Floch sonne, au bout du fil c'est Alain Richard, le ministre de la Défense. Après une brève conversation sur la sécurisation du prochain passage à l'euro, l'interview reprend). Il est donc très important de témoigner auprès des jeunes générations sur les conflits vécus et sur le concept com-

Le successeur de M. Masseret

Nommé secrétaire d'État aux Anciens Combattants, Jacques Floch remplace, auprès d'Alain Richard, ministre de la Défense, Jean-Pierre Masseret, désormais sénateur.

Dominique Raimbourg prend la relève

Jacques Floch a laissé sa place de député à son suppléant, Dominique Raimbourg, par ailleurs adjoint au maire de Nantes. Cette succession a été très médiatisée puisque le nouveau député de Loire-Atlantique (Nantes 10, Rezé, Bouguenais, Saint-Sébastien, Bouaye, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Pont-Saint-Martin, Brains, Saint-Léger-les-Vignes) est le fils de... Bourvil. Un «secret» qui n'en était un pour personne dans la région, mais a suscité l'intérêt des rédactions parisiennes...



Jacques Floch à l'AURAN

S'il abandonne son siège de député et, par voie de conséquence, celui de parlementaire à l'Organisation pour la sécurité et la coopération économique en Europe, Jacques Floch reste conseiller municipal de Rezé. Il demeure également président de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (AURAN), et président de la Fédération des élus socialistes et républicains de Loire-Atlantique. Il ne plaidera plus, en revanche, au Barreau de Paris, qu'il avait rejoint en tant qu'avocat en janvier dernier.

mun que l'on pourrait avoir de la construction de la paix. Car dans ce domaine, les défis sont encore nombreux. Pour moi, par exemple, la guerre d'Algérie n'est pas encore terminée. Regardez le problème des Harkis. Il nous faut avoir une vraie réflexion avec les pays du Maghreb et mettre en place de vraies mesures de réconciliation.

Quelles sont les missions du secrétaire d'État aux Anciens Combattants et victimes de la guerre ?

Le travail de mémoire dont nous parlions à l'instant, ainsi que les rela-

En bref

Maire pendant 21 ans

Agent technique au ministère de l'Agriculture à la fin des années 60, Jacques Floch (63 ans) sera, 35 ans plus tard, diplômé de recherche en droit public. Un parcours étonnant pour celui qui fut Maire de Rezé de 1978 à 1999 et aura occupé tous les mandats électifs locaux : conseiller régional des Pays de Loire de 1974 à 1983 et de 1986 à 1988, conseiller général de Loire-Atlantique de 1976 à 1982...

Des «événements» à la « guerre d'Algérie »

Outre le fait qu'il était délégué national du PS auprès des Anciens Combattants, le député Jacques Floch a fait passer une loi reconnaissant les «événements» d'Algérie en tant que «guerre». Par ailleurs, il fut membre de la commission d'études sur la retraite anticipée pour les Anciens combattants en Afrique du Nord.

4 millions de personnes

Le « monde combattant » représente 4 millions de personnes (anciens combattants, veuves, invalides ou orphelins), dont 2,5 millions de pensionnés.



tions avec les Anciens Combattants, la gestion des pensions, le renforcement des liens entre l'Armée et la Nation, la réforme de la journée d'appel à la préparation de la Défense, etc.

Nommé secrétaire d'État, vous avez néanmoins choisi de rester conseiller municipal à Rezé ?

Je garde un pied à Rezé, où je serai présent un à deux jours par semaine. Cela aide, au niveau national, à garder la tête froide. Et puis mon jardin, que j'affectionne particulièrement, se trouve ici... ■

Ce qui bouge dans l'économie.



Caramélyls, le magasin spécialisé dans la confiserie et les chocolats fins a déménagé le 1^{er} juin. Abandonnant la galerie marchande du Leclerc Atout Sud, Mme Bichon a transféré sa boutique au 33 bis, rue Aristide Briand. La même gamme de bonbons y est proposée. Mme Bichon peut aussi réaliser des compositions à votre goût - de dragées, de chocolats et de petites douceurs sans sucre pour les diabétiques. Horaires : de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, du lundi au samedi (fermé le lundi matin). Tél. 02 51 11 00 85 ■

Oïkia Immobilier, c'est le nom d'une nouvelle agence immobilière qui a ouvert au mois de mars dernier, dans les anciens locaux de Century 21. M. et Mme Merlant tiennent cette agence qui propose des biens à la location ou à la vente. Leur point fort : un bon catalogue de biens en exclusivité. Horaires : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, du lundi au vendredi. Le samedi, sur rendez-vous. 53 rue Jean-Jaurès. Tél. 02 40 32 37 95 ■

Publi Repro 44 a emménagé dans les mêmes locaux qu'Oïkia Immobilier (lire ci-dessus). Le magasin est spécialisé dans le marquage publicitaire des voitures, vitrines et enseignes. Il assure aussi bien la conception que la réalisation. Et si la clientèle

principale est constituée de professionnels, les particuliers peuvent aussi faire appel à Publi Repro 44. Horaires : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 30 à 18 h 45, du lundi au vendredi. 53 rue Jean-Jaurès. Tél. 02 51 70 37 32 ■

Art et espace déco donne dans le « haut de gamme » selon les propres termes du patron des lieux, Michel Navaro. Son domaine, c'est l'aménagement intérieur. Et particulièrement la conception et le montage des cuisines, salles de bains



et placards. Du travail sur mesure et deux lignes - française et italienne - à la disposition des clients. Horaires : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, du mardi au samedi. 52 bis rue Aristide Briand. Tél. 02 40 13 87 81 ■

Les Cinématographistes sont une petite équipe qui propose, par l'intermédiaire de leur association, de donner des cours de formation aux métiers du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Les Cinématographistes entendent également proposer des prestations commerciales (formation professionnelle, productions de films d'entreprises ou clips, audits, production multimédia). 110 rue de la Basse-Île. Tél. 02 40 05 19 52 ou 06 13 45 49 60 ■

Super U de la Galarnière Agrandissement prévu pour fin 2002

Le conseil municipal a cédé une parcelle de terrain à la société Somedis (Super U de la Galarnière) pour lui permettre d'engager des travaux dans son magasin et d'agrandir sa surface de vente. Jacques Merceron, le Pdg de Somedis, est ravi : « Depuis 1989 que nous sommes installés ici, nous sommes en progression. Il y a eu de nouveaux lotissements et nous devons évoluer ». Évoluer oui, mais en conservant les atouts qui ont fait le succès du magasin : « Nous resterons un supermarché. Un magasin de proximité. Notre clientèle est une clientèle au quotidien ». Et Jacques Merceron de revendiquer 50 000 clients par mois. Somedis va investir 3 M € / 20 MF dans cette nouvelle aventure. La surface de vente du Super U passera de 1 200 m² à 1 800 m², tandis qu'un grand nombre



d'améliorations sera entrepris : relookage de la façade, augmentation du nombre de caisses et des offres de produits, journée continue du lundi au samedi, livraison à domicile, création d'une vingtaine d'emplois, etc. Si tout se passe bien, les travaux pourraient commencer dans moins de dix mois et le nouveau supermarché ouvrir ses portes fin 2002 ■

Une centaine d'entreprises est recensée sur le quartier.



PONT-ROUSSEAU

Faire ses courses et stationner

Dynamique, le commerce du quartier draine une clientèle qui a dû modifier ses habitudes de stationnement.

Avec une centaine d'entreprises recensées sur le quartier (1), soit 30 % de plus qu'il y a 20 ans, le tissu commercial de Pont-Rousseau confirme son dynamisme. L'évolution du nombre de commerces est surtout sensible dans les secteurs de la restauration, des services financiers et de l'immobilier. Ainsi, l'an dernier, l'assurance et l'immobilier ont représenté 40 % des créations sur le quartier.

En début d'année, forte de ce dynamisme, une nouvelle association de commerçants a vu le jour, en remplacement de « Pont-Rousseau Prestige ». En effet, 23 professionnels du quartier ont créé l'Association Pont-Rousseau Animation (APRA). Quelques mois plus tard, ils organisaient la braderie de Printemps, dont le bilan s'est révélé très positif avec une affluence largement supérieure aux années passées. Un défilé de costumes, un spectacle de jongleurs et de cracheurs de feu, une exposition de photos ont contribué à ce succès. « Avec les associations et artistes du quartier, par ailleurs invités à travailler avec nous au sein de l'APRA, nous organisons une

animation pour les fêtes de fin d'année », annonce Paul Seguin, le président de l'APRA.

Parking du 8 Mai : deux premières heures gratuites

Pont-Rousseau ayant récemment connu plusieurs aménagements (place du 8 Mai et zone bleue), les habitudes de stationnement de la clientèle du quartier ont dû évoluer. La capacité d'accueil des véhicules n'en est pas moins bien réelle (voir l'encadré ci-contre) : « Depuis l'an dernier, nous avons affecté 300 places de stationnement en zone bleue. La rotation des véhicules s'en trouve facilitée et les possibilités de stationnement plus nombreuses tout au long de la journée », souligne le Maire, Gilles Retière. Et de rappeler, concernant le parking de surface de la place du 8 Mai, que « les deux premières heures sont entièrement gratuites. Dans quelques semaines, nous ferons un point sur les pratiques de stationnement dans le quartier » ■

Stationnement, mode d'emploi

● **Sur la place du 8 Mai** : 163 places sont disponibles. Les deux premières heures sont gratuites. Pour le reste, il faut payer 0,76 € / 5 F par heure (horodateurs), entre 9 h et 19 h. Gratuit les samedis, dimanches et fêtes. L'objectif est de disposer d'un temps de gratuité suffisant pour utiliser les services du quartier.

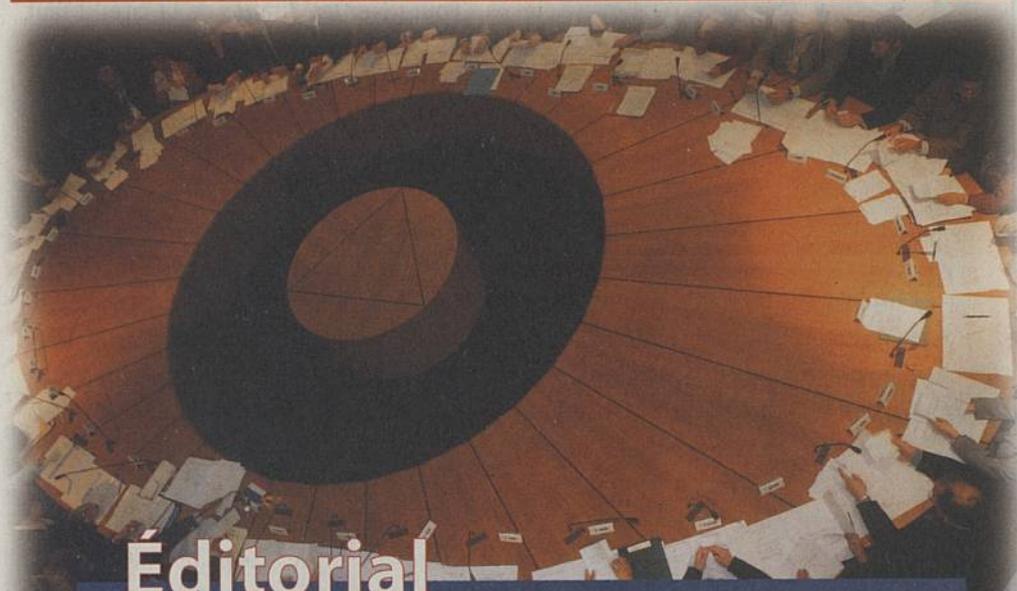
● **Sous la place du 8 Mai** : semi-enterré, le parc-relais de la TAN compte 200 places. Il est destiné aux usagers du tramway. Il est accessible sur présentation d'un titre de transport. Ouvert et surveillé de 6 h à 22 h du lundi au samedi. Fermé la nuit.

● **Les parkings environnants** : disposant de 135 places, le parking de la Barbonnerie est accessible par les rues de la Barbonnerie, Cassin et Peltier. Il est surveillé dans la journée. Les parkings Barbeau (rue de la Gare) et Guy Lelan (accès par la rue du même nom) comptent respectivement 15 et 55 places.

● **La capacité totale des places de parking sur Pont-Rousseau est de 1 036, zone bleue comprise** ■

(1) Dans les secteurs de l'alimentation, de l'équipement de la personne et de la maison, du sport, des loisirs et de la culture, de l'entretien de la personne, des transports, des cafés, tabacs, hôtels et restaurants, des finances, de l'immobilier et des voyages.

Libres opinions des groupes représentés au Conseil Municipal



Éditorial

La marche en avant de la démocratie locale

Les élections municipales passées - c'était en mars dernier - nous reprenons la parution de Rezé-Démocratie, journal semestriel de libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal. Ce n'est là qu'un des outils de la démocratie locale, qui compte par ailleurs sur la mise en place des conseils de quartier en 2002 pour assurer son dynamisme et son développement.

De son côté, après une interruption de quelques mois due, là aussi, aux échéances électorales, le Comité économique et social communal reprend ses activités. Deux thèmes lui ont été soumis fin septembre par la municipalité : les gens du voyage d'une part, l'énergie dans la ville d'autre part. Quant aux élus de quartier, ils sont à votre écoute et à votre disposition. Afin de mieux les connaître, retrouvez-les dans le numéro d'octobre de Rezé-Magazine. Ils vous sont présentés, quartier par quartier.

Dominique Mérel,
Première adjointe.

tion et de sécurité (CLPS), ces actions de prévention du suicide ont été proposées aux collégiens, aux parents et aux professionnels. Le coup d'envoi a été donné avec un spectacle de l'EMMD, construit autour de la question du mal-être des jeunes. Ce sujet ultra-sensible a rencontré une telle audience que très vite, le CLPS a été associé à l'opération : « *Je suis intervenue auprès des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, une instance interne à chaque collège* », précise Céline Rontard, agent de médiation du CLPS. Elle regroupe, aux côtés des parents, des professionnels et des bénévoles qui interviennent régulière-

ment. D'abord, les membres des

Comités n'étaient pas tellement partants... Le sujet les effrayait : il y a toujours cette peur sous-jacente, en matière de suicide, de provoquer un usage à l'acte. »

La parole contre le suicide

Une inquiétude compréhensible : le suicide constitue, en France, la première cause de mortalité chez les 15-34 ans. Problème majeur de santé publique, considéré « grande cause nationale » en 1999, le suicide est l'origine de 12 000 décès chaque année. « *Finalement, poursuit Céline Rontard, nous avons fait intervenir dix personnes de Recherche et Rencontre⁽¹⁾ auprès des élèves de troisième et deux collègues* ».

Elève en proie à des idées suicidaires, adolescent confronté au désespoir d'un camarade, parents dans l'impasse, enseignants appelés au secours... Pour lutter contre le suicide, première des armes, c'est la parole. « *Car on sait bien que le silence bloque tout* », assure Martine Métivier, de Recherche et Rencontre. « *C'est pour ça qu'on ne risque rien à anticiper en questionnant une personne en difficulté, même si on ne voit pas toujours bien où l'on va*. » Une chose est sûre : les interventions de l'association ont été très suivies par les adolescents, qui ont massivement participé aux ateliers. Cette année, ces initiatives ont pu être développées au sein de chaque collège par le personnel des établissements ■

Cette association est un centre d'accueil, de soutien et d'accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté ou (et) à tendance suicidaire. 23 rue Adolphe Moitié, Nantes. Tél. 02 40 08 08 10.

Les chiffres du suicide

En Loire-Atlantique, l'Observatoire régional de la santé a établi ses propres statistiques : entre 1995 et 1997, cet organisme public relève ainsi une moyenne de trois cas de suicide par an pour les 15-19 ans, de dix cas pour les 20-24 ans, de 19 cas pour les 25-29 ans. Avec un total, tout âge confondu, de 254 cas.

Les tentatives de suicide, quant à elles,

ont été évaluées en 1999 par le biais d'une enquête réalisée auprès de 1 275 jeunes âgés de 12 à 25 ans : 5 % des jeunes des Pays de la Loire y déclaraient avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie, soit 6 % des filles et 3 % des garçons. Un résultat paradoxal : la mortalité masculine par suicide, en effet, est en réalité trois fois plus élevée que la mortalité féminine.



PRÉVENTION DU SUICIDE

Des collégiens contre le mal de vivre

Afin de prévenir le suicide, plusieurs actions ont été menées l'hiver dernier auprès des collégiens. Le point sur ces initiatives qui doivent être développées cette année.

Initiées par l'École municipale de musique et de danse (EMMD), mises sur pied par le Conseil local de prévention et de sécurité (CLPS), ces actions de prévention du suicide ont été proposées aux collégiens, aux parents et aux professionnels. Le coup d'envoi a été donné avec un spectacle de l'EMMD, construit autour de la question du mal-être des jeunes. Ce sujet ultra-sensible a rencontré une telle audience que très vite, le CLPS a été associé à l'opération : « *Je suis intervenue auprès des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, une instance interne à chaque collège* », précise Céline Rontard, agent de médiation du CLPS. Elle regroupe, aux côtés des parents, des professionnels et des bénévoles qui interviennent régulière-

ment auprès des élèves. « *Je leur ai proposé une action destinée aux troisièmes et axée sur le mal-être et le suicide. D'abord, les membres des*

Comités n'étaient pas tellement partants... Le sujet les effrayait : il y a toujours cette peur sous-jacente, en matière de suicide, de provoquer un passage à l'acte. »

La parole contre le suicide

Une inquiétude compréhensible : le suicide constitue, en France, la première cause de mortalité chez les 25-34 ans. Problème majeur de santé publique, considéré « grande cause nationale » en 1999, le suicide est à l'origine de 12 000 décès chaque année. « *Finally*, poursuit Céline Rontard, nous avons fait intervenir deux personnes de Recherche et rencontre⁽¹⁾ auprès des élèves de troisième de deux collèges ».

Elève en proie à des idées suicidaires, adolescent confronté au désespoir d'un camarade, parents dans l'impasse, enseignants appelés au secours... Pour lutter contre le suicide, la première des armes, c'est la parole. « *Car on sait bien que le silence bloque tout* », assure Martine Métivier, de Recherche et Rencontre. « *C'est pour ça qu'on ne risque rien à anticiper en questionnant une personne en difficulté, même si on ne voit pas toujours très bien où l'on va.* » Une chose est sûre : les interventions de l'association ont été très suivies par les adolescents, qui ont massivement participé aux débats. Cette année, ces initiatives doivent être développées au sein de chaque collège par le personnel des établissements ■

(1) Cette association est un centre d'accueil, de soutien et d'accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté ou (et) à tendance suicidaire. 23 rue Adolphe Moitié, Nantes. Tél. 02 40 08 08 10.

Les chiffres du suicide

En Loire-Atlantique, l'Observatoire régional de la santé a établi ses propres statistiques : entre 1995 et 1997, cet organisme public relève ainsi une moyenne de trois cas de suicide par an pour les 15-19 ans, de dix cas pour les 20-24 ans, de 19 cas pour les 25-29 ans. Avec un total, tout âge confondu, de 254 cas.

Les tentatives de suicide, quant à elles,

ont été évaluées en 1999 par le biais d'une enquête réalisée auprès de 1 275 jeunes âgés de 12 à 25 ans : 5 % des jeunes des Pays de la Loire y déclaraient avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie, soit 6 % des filles et 3 % des garçons. Un résultat paradoxal : la mortalité masculine par suicide, en effet, est en réalité trois fois plus élevée que la mortalité féminine.



Pour les seules écoles primaires, publiques et privées, le nombre d'élèves est de 4 000.

RENTREE 2001/2002

10 000 élèves scolarisés

Signes distinctifs

de la rentrée : la stabilité des effectifs, l'ouverture de deux classes, des travaux à Château-sud et un plan d'informatisation des écoles (lire ci-contre).

Les chiffres (prévisionnels à l'heure du bouclage de ce numéro de Rezé-Magazine) font état d'une stabilité des effectifs. Ainsi, dans les écoles primaires publiques et privées, le nombre d'élèves s'élève respectivement à 3 269 (un élève de moins) et 739 (- 1 %). A noter, l'ouverture d'une 12^e classe à l'école élémentaire Roger Salengro, ainsi que la réouverture d'une classe à l'école élémentaire du Chêne Creux : l'an dernier, pour cet établissement et malgré l'opposition de la municipalité, l'Inspection académique avait décidé la fermeture d'une classe, à trois élèves près.

Les effectifs des établissements secondaires publics (collèges et lycées) sont eux aussi équilibrés par rapport à l'an dernier, avec 3 685 élèves accueillis (+ 0,7 %). Idem en ce qui

concerne les établissements privés, où l'on compte 2 111 élèves (- 0,2 %). De leur côté, l'École normale sociale de l'Ouest et l'école d'éducateurs spécialisés de la Classerie recensent 279 élèves au total. Ce qui porte le nombre d'élèves scolarisés à Rezé, enseignement public et privé confondu, à 10 083.

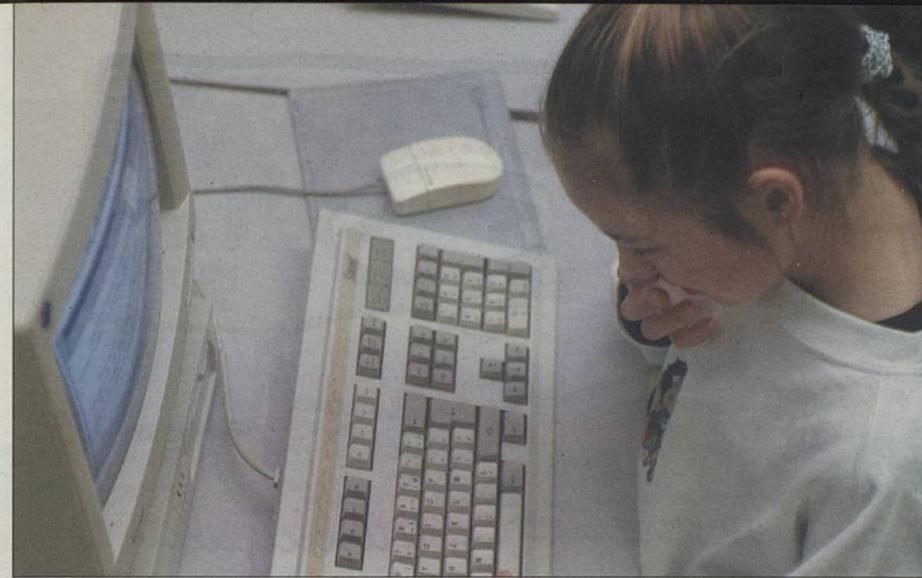
Travaux dans les écoles

Principale opération : la restructuration du restaurant scolaire et la rénovation de l'école Château-sud. L'espace salle à manger a été redistribué en quatre salles, tandis que la cuisine a été entièrement refaite. De plus, les sols plastiques ont été changés dans

cinq classes et dans les couloirs. Des travaux de peinture et de mise en conformité incendie ont également été réalisés avec la suppression des baies vitrées situées entre les classes et les couloirs. Coût : 381 123 € / 2 500 000 F, subventionnés à hauteur de 60 980 € / 400 000 F par l'État au titre du Contrat de ville, et de 35 599 € / 233 520 F par le Conseil général.

Parmi les autres chantiers effectués : la dépose des moquettes murales et des travaux de peinture dans plusieurs classes et salles de l'école du Port-au-Blé (32 319 € / 212 000 F) ; le remplacement de sols plastiques aux groupes scolaires Plancher et de l'Ouche-Dinier. Dans ce dernier établissement, une structure de jeux a été installée dans la cour de récréation (9 147 € / 60 000 F). Un accès piétons depuis l'école de l'Ouche-Dinier 2 vers l'Ouche-Dinier 1 a aussi été aménagé (7 013 € / 46 000 F). Enfin, la réfection de deux blocs sanitaires à l'école élémentaire Roger Salengro (59 455 € / 390 000 F) sera terminée en novembre.

Reste un important chantier à mener : l'extension du groupe scolaire Jean-Jaurès à Trentemoult. Ce projet comprend la construction d'un nouveau restaurant scolaire, la restructuration complète de l'école élémentaire avec la construction de deux classes supplémentaires, d'un accueil périscolaire, de locaux administratifs et d'un préau. Les premiers coups de pioche doivent intervenir en février 2002. Achèvement de l'opération, dont le coût s'élève à 1,38 M € / 9,1 MF : fin 2002 ■



Château-nord, Château-sud et Ragon seront parmi les premières écoles équipées.

INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

Passer à la vitesse supérieure

La Ville investit 320 000 € (2,1 MF) pour équiper les écoles en informatique.

Un effort financier sans précédent.

Jusqu'à présent, la Ville achetait des ordinateurs pour les écoles publiques qui en faisaient la demande. La dépense correspondante avoisinait les 11 434 € / 75 000 F par an. « Il faut désormais passer à la vitesse supérieure afin de favoriser une réelle égalité des chances entre les enfants », souligne Annie Nicolas-Guillet, adjointe chargée de l'Éducation et des loisirs des jeunes citoyens.

Un programme exceptionnel a donc été mis sur pied en concertation avec l'Éducation nationale. Sur les trois prochaines années scolaires, il vise à doter chaque groupe scolaire public d'une salle informatique entièrement sécurisée, comprenant six ordinateurs, une imprimante laser, une imprimante jet d'encre, un graveur et un scanner. Les micros seront équipés d'un lecteur de cd-rom. Reliés en réseau, afin de permettre le travail en groupe, ils disposeront également d'un accès à Internet. Chaque direction d'école sera équipée d'un ordinateur de gestion. Idem concernant les bibliothèques des

groupes scolaires. Enfin, trois appareils photo numériques, deux caméscopes et un vidéo-projecteur seront mis à disposition de l'ensemble des groupes scolaires.

Sur un plan pédagogique, ce matériel permettra aux élèves de savoir sauvegarder un fichier, utiliser le traitement de texte ou d'image, de se familiariser avec la publication assistée par ordinateur, d'échanger des idées ou des documents via Internet, etc.

Les écoles maternelles aussi

« Nous avons aussi décidé de recruter à temps plein un agent technique chargé de la maintenance du parc informatique scolaire », précise Annie Nicolas-Guillet. Une dotation supplémentaire de fonctionnement, de l'ordre de 17 531 € / 115 000 F par an, sera par ailleurs versée à chaque école pour l'informatique. Ce programme (hors coût salarial de l'agent recruté),

représente un effort financier sans précédent de 80 036 € / 525 000 F par an. Il sera pérennisé au-delà de 2004 : les ordinateurs seront changés tous les 4 ans.

Si les salles informatiques seront aménagées dans les écoles élémentaires, elles seront néanmoins accessibles aux écoles maternelles. Les établissements scolaires situés en Zone urbaine sensible seront équipés les premiers, dès cette année : Château-nord, Château-sud et Ragon. Priorité sera également donnée à l'école de la Houssais, classée site pilote par l'Éducation nationale. Viendront ensuite, en 2002/2003, les écoles du Chêne Creux, de l'Ouche-Dinier 1, Plancher et Salengro. Puis, en 2003/2004 : Jean-Jaurès, Ouche-Dinier 2 et Port-au-Blé. « L'année suivante, juste avant le remplacement des matériels installés en 2001/2002, nous améliorerons la dotation des groupes scolaires les plus importants et mettrons l'accent sur les écoles maternelles », souligne Annie Nicolas-Guillet ■



ÉLUS DE QUARTIER

Relais de proximité

Problèmes de voisinage, de locaux, de travaux...

Les élus de quartier sont à l'écoute des habitants.

Ce qui compte, c'est apporter des solutions aux questions posées.

L'initiative date du début des années 90. Elle n'est donc pas nouvelle. « Et a fait ses preuves », renchérit Mireille Richeux-Donot, adjointe chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale. C'est à cette époque en effet que les quartiers de Ragon et de la Blordière ont bénéficié les premiers de la mise en place des élus de quartier. Depuis, l'expérience a été étendue aux six autres quartiers de la ville : Rezé-centre, Port-au-Blé, Pont-Rousseau, Château, La Houssais et Trentemoult.

« En tant qu'élus, aller au contact des habitants, des associations, des directeurs d'école, des bailleurs sociaux, de tous ceux qui sont domiciliés dans un quartier ou le font vivre, c'est se donner la possibilité ensuite de mieux répondre aux attentes et problèmes posés », explique Mireille Richeux-Donot. Une démarche souvent plus « payante » que l'organisation de permanences où les contacts sont moins nombreux. « Les gens préfèrent

me rencontrer au coin de la rue ou se déplacer chez moi plutôt qu'au local de permanence. Disons que ça leur paraît plus simple et moins convenu », indique Jean-Yves Nicolas, nouvel élu de quartier sur le secteur du Château.

« A nous d'être réactifs »

L'une et l'autre formules permettent néanmoins de prendre régulièrement le pouls de la vie de la cité et de recenser les souhaits et les revendications des habitants. Problèmes de stationnement et de déchets ménagers, sécurisation des abords des écoles, histoires de voisinage... Les sujets sont variés et différents d'un endroit à l'autre de la commune. « A nous de tenir compte de la spécificité du quartier, qu'on connaît souvent très bien pour y habiter depuis longtemps », souligne Jean-Yves Nicolas. « A nous aussi d'être réactifs. Les gens

n'aiment pas attendre. Quand les dossiers concernent directement la mairie, on s'investit auprès des services municipaux et on essaie d'avoir une réponse rapide. Sinon, nous nous efforçons d'orienter les personnes vers le bon interlocuteur : une assistance sociale, un médiateur. Ultérieurement, on reprend contact et on s'assure que le problème a bien trouvé une réponse. »

Par la force des choses, le rôle d'élus de quartier implique de bien connaître les dossiers de la vie municipale ou intercommunale. « Quand on vous interroge sur le devenir de telle enseigne commerciale, sur la mise à disposition d'un local associatif ou sur la réfection d'une route, il vaut mieux être au courant de la situation », estime Mireille Richeux. Le travail d'un élu de quartier, appelé à décliner la politique de la Ville, exige donc d'être en contact permanent avec la réalité du terrain. Une qualité inhérente au renforcement de la démocratie locale voulue par l'équipe municipale ■



Trentemoult/ Haute-île
Danièle Daunis-Féaut
Permanence à la Maison de quartier de Trentemoult : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.

Pont-Rousseau/Saint-Paul



François Simon
Permanence au PLIE, 8 rue Jean-Baptiste Vigier : le 2^e samedi de chaque mois de 11 h à 12 h 30.

Malika Tararbit
Permanence au PLIE, 8 rue Jean-Baptiste Vigier : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.



Bourg et Zola-Barbusse
Maryse Dejourn
Permanence à l'Hôtel de ville (bureau de l'état-civil) : le 1^{er} samedi de chaque mois de 11 h à 12 h.

André Marti
Permanence à la Maison de quartier, rue Véga : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.



Ouche-Dinière/Blordière/Jaunais
Alain Coutant-Nevoux
Permanence au centre socioculturel Blordière-Jaunais, 3 square du Jaunais : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.



Bérangère Musseau
Permanence au centre socioculturel Blordière-Jaunais, 3 square du Jaunais : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.



Château/Landreau/Trocardière
Jean-Yves Nicolas
Permanence au centre socioculturel du Château, allée de Touraine : le 2^e samedi de chaque mois de 11 h à 12 h.



Houssais/Chêne-Creux/Trois Moulins
Sylvie Desportes
Permanence à la Maison de quartier, 38 avenue de la Houssais : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.

Aline Conan
Permanence à la Maison de quartier, 38 avenue de la Houssais : pour les dates, se reporter à « Rezé Infos » chaque mois.



Ragon
Christine Coutant
Permanence au centre socioculturel, rue du Vivier : le 4^e samedi de chaque mois de 11 h à 12 h.

Marie-Ange Gallais
Permanence au centre socioculturel, rue du Vivier : le 2^e samedi de chaque mois de 11 h à 12 h.

Sous le gazon
des pelouses
affleure
la ville antique.



Grâce aux fouilles, Ratiatum, l'une des plus importantes villes antiques de l'ouest au I^{er} siècle de notre ère, émerge peu à peu de l'oubli. Rencontre avec l'archéologue.

LES 2000 ANS DE REZÉ

Ratiatum, une grande ville antique

De nombreuses fouilles sont entreprises avant la construction de nouveaux bâtiments. La Direction régionale des affaires culturelles les supervise et en confie la réalisation à l'Association française des archéologues nationaux. Pour elle, l'archéologue Lionel Pirault étudie les vestiges rezéens depuis 1992.

Rezé-Magazine : Depuis qu'on fouille le sous-sol, a-t-on trouvé la date de la fondation de la ville ?

Lionel Pirault : Tous les lieux que nous avons étudiés, du Port au blé jusqu'au bd le Corbusier, confirment une fondation de la ville entre -10 ans avant J.-C. et le tout début de notre ère. A cette période, c'est une ville de pionniers faite en bois et en torchis. L'activité métallurgique y est intense. Mais rien n'a été trouvé à ce jour qui témoigne d'une date.

Qui habitait là avant ?

Difficile d'être précis. On a retrouvé beaucoup de céramiques et d'objets gaulois sans localisation précise. D'où l'hypothèse d'une fondation sur un lieu relativement vierge.

Y a-t-il, dès cette époque, un plan de la ville ?

La ville prend son essor vers 15-20 de notre ère : environ 250 ha sont planifiés. C'est énorme pour l'époque. Environ 70 ha sont construits rapidement. Le reste ne le sera jamais. Les rues sont calibrées à 7 m de large et tracées à angle droit. C'est l'existence de ce plan qui nous guide dans les sondages que nous faisons avant les fouilles.

A quel moment construit-on le port ?

Vers la fin du I^{er} siècle après J.-C. La ville s'est beaucoup enrichie grâce au commerce et une nouvelle

phase d'urbanisation commence. La pierre remplace le torchis et le bois. Mais surtout on assiste à une opération d'urbanisme considérable avec les entrepôts de St-Lupien, dont on peut encore voir la base des murs, et le quai du port, qui passe en contrebas de la Chapelle St-Lupien ! Il a fallu des architectes, des ingénieurs et une main d'œuvre importante.

Pourquoi avoir choisi cet endroit pour construire cette ville gallo-romaine ?

C'est un point de rupture où il est possible de naviguer soit vers la mer, soit vers l'amont. Par ailleurs, les voies romaines qui viennent du sud arrivent autour de l'actuelle mairie, avant de franchir la Loire. Autre hypothèse : ce territoire situé en région administrative d'Aquitaine aurait été



L'archéologue Lionel Pirault.

donné aux Pictons pour les remercier de leur alliance avec les Romains dans leur conquête de l'ouest. Cela leur permettait d'avoir un port maritime accessible en Loire.

Quelles marchandises transitent par le port de Ratiatum ?

Pour le commerce d'importation, on a trace de centaines d'amphores ayant servi au transport du vinaigre et du vin depuis l'est de l'Espagne et d'huile du sud depuis le sud de la péninsule ibérique. D'autres amphores contenaient de l'alun, un produit pour ramollir le cuir, à mettre en relation avec l'activité de tannerie...

Quels ont été les principaux monuments ?

Un voyageur du XVII^e, Dubuisson-Aubenay, parle de nombreux vestiges dans les champs qui recouvraient alors la commune, notamment un portique à cinq colonnes près de l'église St-Pierre. Plus précisément, on sait qu'il existait un temple au bout de la rue G. Grille et plusieurs thermes (bains publics) répartis entre St-Lupien et les Couëts. Un important édifice de spectacle a été repéré en photo aérienne. On a fouillé également les fondations de trois domus, des maisons qui faisaient entre 800 et 1 000 m² !

Que sont devenus tous ces bâtiments et monuments ?

On les a réutilisés pour construire la ville, du Moyen-Age à nos jours. La première église St-Pierre avait été presque entièrement construite avec des matériaux de l'époque romaine. Aujourd'hui encore, dans certains murs, on aperçoit des éléments de bâtiments romains et même des morceaux de sarcophage. On a aussi reconstruit sur les murs existants. Des bouts de murs de maisons anciennes, autour de la mairie, datent de cette

EXPOSITION



L'affiche de l'exposition invite les Rezéens à se pencher sur ce qu'était la vie à Ratiatum, voici 2000 ans.

Jusqu'à présent, les fouilles menées sur la commune n'ont pas donné lieu à un travail de synthèse. Ce sera fait dès le 16 octobre avec la présentation d'une importante exposition. Plus de 400 objets, des reconstitutions et images de synthèse, dessins, cartes et photos nous inviteront à découvrir la vie quotidienne de Ratiatum : cuisiner et se nourrir, se vêtir, apprendre et écrire... Des tranches de vie mises en scène afin de séduire le grand public.

Des **visites guidées** sont proposées par l'association Cernunnos (02 51 80 98 61 ou 06 72 75 72 17). Sur rendez-vous pour les écoles élémentaires, collèges et centres de loisirs : exposition et sites antiques (gratuit pour les écoles et les centres de loisirs de Rezé). Proposées gratuitement à tout public les 20 octobre, 17 novembre et 1^{er} décembre à 15 h à l'Espace Diderot. Groupe limité à

25 visiteurs ; prendre rendez-vous avec Cernunnos. Sur réservation pour des groupes constitués : 91,5 € /600 F par groupe.

Christian Goudineau, titulaire de la chaire d'antiquités nationales au collège de France donnera une conférence le 16 novembre à 18 h 30, au centre musical de la Balinière. Quant à la Semaine de l'enfant citoyen, à laquelle Rezé participe chaque année en novembre, elle s'inscrit exceptionnellement dans le programme de ces « festivités 2001 ». En effet, les enfants et les jeunes vont être invités à imaginer la ville du 3^e millénaire.

« Rezé sur les traces de Ratiatum », du 16 octobre 2001 au 27 avril 2002, Espace Diderot : mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 18 h ; mercredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée gratuite. Inauguration le 16 octobre à 18 h 30.

époque. Et sous les haies mitoyennes, on retrouve des murs romains ayant servi de séparation entre les propriétés.

En dehors du port, quelles étaient les activités dont on a retrouvé trace ?

Outre la métallurgie, on y exerçait l'agriculture, l'élevage. Les artisans travaillaient le cuir, le verre, le bois et l'os. Ils pratiquaient le tissage. Quatre ateliers de potiers ont été retrouvés.

Voit-on encore des traces de cette période au nord de la commune ?

Les puits mitoyens et les sentiers qui serpentent entre les propriétés sur

le nord-est de la commune sont la trace de murs ou de rues romaines. C'est le cas de la petite « venelle » qui part à angle droit vers le sud, au milieu de la rue G. Boutin : c'est ce qui reste de la voie romaine qui se trouve... juste dessous ! C'est d'ailleurs une bonne chose que la ville ait décidé de classer au plan d'occupation des sols tous ces petits cheminements et d'assurer ainsi leur pérennité ■

Prochain article : l'évolution de Ratiatum à partir du III^e siècle et l'éclairage apporté par les fouilles de 2001.

Les textes écrits en atelier sont lus lors de la Nuit de l'écriture, en juin de chaque année.



Au lycée Jean-Perrin, l'atelier d'écriture monté en 1989

fonctionne toujours, avec bonheur. C'est le seul lycée public de l'agglomération à proposer une telle action.

ÉCRIRE L'atelier de Jean-Perrin

Depuis douze ans, Stéphane Goni, le professeur de français, et Jean-François Morange l'écrivain, mènent en duo cet atelier d'écriture. Avec succès. « Nous sommes dans un atelier. Mais au lieu de scier des planches, on manie l'encre, les feuilles, les mots, la

syntaxe », explique Stéphane Goni. Et l'atelier aboutit chaque année ou presque à une publication.

Marlène a suivi l'atelier l'an dernier avec Nicolas, Sandrine, Jérémy et Christophe. Ces élèves de seconde, première et terminale avaient à inven-

ter des histoires autour d'un thème commun : le supermarché. Ils ont chacun écrit une saynète. « Ici, c'est le lieu de naissance d'un projet. L'écriture se fait ailleurs », souligne Stéphane Goni. A l'atelier donc, on lit les textes rédigés à la maison, on reprend les phrases, la

punctuation, la disposition d'un paragraphe, la cohérence du récit. « Revenir sur un texte fait partie du travail d'écriture », indique Jean-François Morange, qui ne croit pas qu'on puisse écrire un roman d'un seul jet. « S'il m'arrive d'avoir parfois un trait de génie et de trouver d'emblée une phrase juste et belle, il faut ramer à côté pour trouver toutes les autres. »

« La confrontation avec les autres est stimulante »

Epaulés par le tandem Goni-Morange, les jeunes écoutent les productions des uns et des autres. Et s'en enrichissent. « Je n'écris plus de la même manière », avance Sandrine. « Maintenant, mes histoires sont plausibles ». En terminale économique, Christophe se sent motivé par l'atelier : « Quand je lis un texte, je réfléchis à sa construction. » Nicolas, en terminale littéraire, est passionné par l'écriture : « L'échange et la confrontation avec les autres me stimulent ».

L'atelier d'écriture a repris à la rentrée au lycée. Avec en perspective, la lecture des textes lors de la Nuit de l'écriture et leur publication. « On ne cherche pas à imiter le cercle des poètes disparus », rassure Stéphane Goni. « Il faut dédramatiser le rapport à l'écriture. Il n'y a pas les génies d'un côté et ceux qui n'y arrivent pas de l'autre. » ■

Ateliers dans les bibliothèques Du polar à la poésie

Parce qu'elle génère des allers et retours permanents avec la lecture, l'écriture est un axe important de l'activité des bibliothèques. Le programme 2001/2002.

Deux fils conducteurs guideront cette nouvelle saison. L'illustration et la bande dessinée d'une part, dans la lignée du travail entamé début 2001 avec Laetitia Le Saux et Farid Boudjellal. Le roman noir d'autre part, en lien avec la présence de Stéphanie Benson (voir article ci-après). A partir du 10 novembre, à travers

un atelier animé par Albane Gellé, place à l'écriture poétique. A cette même date se met en place un atelier bandes dessinées, animé par Priscille Mahieu. A compter du 13 novembre, partez sur la trace des auteurs de polars, via un atelier sur le roman noir animé par Florian Graton. Autour du roman policier sera animé par

Jean-François Morange pour les 8-10 ans : le mercredi à la bibliothèque de la Noëlle. Pour cette même tranche d'âge sera proposé, à partir de janvier, un travail sur l'illustration. A compter du 24 novembre, interrogez-vous sur la réécriture avec Guénaël Boutouillet. La Vie de château, stage d'écriture conduit par Magali Thuillier aura lieu les 16 et 17 mars : si pour écrire vous manquez d'un peu de temps et d'un lieu propice, ce sera le moment de vous lancer.

Renseignements auprès de la médiathèque Diderot au 02 40 04 05 37.



INTERVIEW DE FRANCK RIBAUT Le boucher devenu écrivain

Le Rezéen Franck Ribault, 43 ans, exerce le métier de boucher. En mai dernier, il a publié son premier livre (1). Succès immédiat auprès du public et des médias.

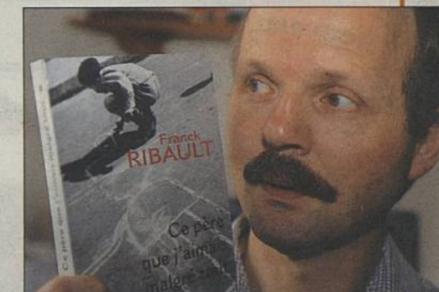
Depuis lors, Franck Ribault poursuit sa route, entre la boucherie et sa table d'écriture : il prépare un deuxième livre pour début 2003.

Rezé-Magazine : Après la sortie de votre livre, tous les médias se sont intéressés à vous. Aujourd'hui, où en êtes-vous ?

Franck Ribault : Je tiens à garder la tête froide. Je sais d'où je viens. Sur le plan émotionnel, c'est vrai que c'est dur. Mais les questions pertinentes des collégiens que je rencontre me touchent davantage que les lumières des plateaux TV. L'histoire de ce livre n'est pas terminée. La Maison de la culture de Loire-Atlantique envisage de l'adapter sur scène. Et les sollicitations pleuvent... A la rentrée, je travaillerai à 2/3 de temps à la boucherie. J'aurai l'après-midi pour écrire.

A ce propos, vous écrivez actuellement un deuxième livre. S'agit-il également d'un témoignage ?

J'ai fait un premier jet que je vais retravailler. Si j'ai mis cinq jours à écrire mon premier livre, c'est parce que ça faisait 30 ans que je l'avais en moi. Là, ce sera aussi un témoignage sur ma vie et sur le monde ouvrier. Les gens comptent sur moi pour évoquer les conditions de travail des ouvriers. Je ne dénonce rien, j'essaie d'aborder le monde du travail de façon authentique et humaniste.



Vous en êtes à 15 000 exemplaires vendus. Comment expliquez-vous ce succès ?

Le thème du père est universel. J'ai rencontré des tas de gens qui ont lu le livre et se sont ouverts à moi. Ils m'ont fait part de leurs souffrances, d'histoires très intimes. Ça parle à des personnes de toutes catégories sociales. Écrire m'a permis de garder ma dignité. Une sorte de thérapie, peut-être. Et l'amour des lettres. Moi qui pensais que mon parcours était voué à l'échec ! J'ai redoublé deux classes et je n'ai pas fait d'études. Mais j'ai toujours eu de l'intérêt pour m'instruire. La culture permet de s'élever au-dessus de la mêlée.

(1) « Ce père que j'aimais malgré tout », aux éditions Albin Michel. Dans ce livre, Franck Ribault évoque ses années d'enfance, années d'enfer aux prises avec un père violent qui lui refuse l'accès à la culture.

Stéphanie Benson, écrivaine en résidence

En juin dernier, la Nuit de l'écriture a accueilli Stéphanie Benson, auteur de polars. L'écrivaine revient à Rezé cet automne ainsi qu'au printemps 2002, pour une résidence plus longue que la première. Invitée ici dans le cadre de la convention culturelle passée entre la Ville et la Direction régionale des affaires culturelles (Rezé-Magazine n°72), Stéphanie Benson ira à la rencontre de lecteurs, des scolaires, des participants aux ateliers d'écriture... Quant à l'autre partie de sa présence à Rezé, Stéphanie Benson la consacra à l'écriture de son nouveau roman.



TYPO • FFSET PHOTOGRAVURE

TOP IMPRIMERIE

NOUVEAU
TOP flashe
vos documents en
70 X 102 cm
Fichier numérique
fourni prêt à flasher

IMPRESSION

1, 2, 4, 5 Couleurs + Vernis
Format 35x52 - 45x64 - 70x102
TOUS TYPES DE FAÇONNAGE

5, Avenue Lavoisier - Parc d'Activités de TREILLIERES
B.P. 4329 - 44243 LA CHAPELLE S/ERDRE Cedex
Tél. 02 40 77 81 81 - Fax 02 40 72 04 24

BEAUPERE-MONNIER IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

SYNDIC DE PROPRIÉTÉS

CNAB



Tél. 02 40 75 68 72

Fax 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance

44400 Rezé Cedex

Notre métier c'est chaque jour mettre
de l'ordre dans tout ce qui se jette.

Organiser, collecter, trier, traiter, valoriser les déchets, ça ne s'improvise pas... Pour Grandjouan Onyx, présent aujourd'hui, avec GEVAL, auprès de plus de 6 000 entreprises et 200 collectivités de l'Ouest, l'origine de nos compétences remonte à plus d'un siècle et demi... Qui dit mieux comme garantie de savoir-faire ?

GRANDJOUAN ONYX



Les copains et les amis
ont rejoint l'équipage.

LA BARQUERA

Cinq hommes sur le pont

En mai dernier, « Rezé Chauffage »,
un quillard de dix mètres skippé par Daniel
Griveau, a pris le départ de La Barquera,
course-croisière très prisée des amateurs.

Daniel et Benoît, deux Rezéens de naissance et de cœur ont au moins... trois amis : Christian, à nouveau Christian et Bruno. Jusque là, rien d'extraordinaire ! Si ce n'est que les cinq quadragénaires sont passionnés de voile et que Daniel possède un Attalia (Jeanneau), un quillard de neuf mètres soixante. Et le 19 mai dernier, ils ont pris le départ de la 12^e édition de la Barquera, une course-croisière destinée aux amateurs éclairés et friands de frissons marins. Elle consiste en une double traversée du Golfe de Gascogne. Au départ de Pornichet, il faut atteindre Gijon, 262 milles plus au sud, dans les Asturies, au nord de l'Espagne. Au retour, une escale est prévue à l'île d'Yeu.

Certes, Daniel est propriétaire de son voilier. « Mais la participation à

ce type de course nécessite un équipement spécial et coûteux pour le bateau, notamment en matière de sécurité à bord, » souligne le skipper amateur. « Nous devons en effet posséder un radeau de survie, un spinnaker de compétition, un GPS... » Au total, Daniel a donc dû trouver 3 049 € / 20 000 F pour pouvoir s'inscrire et financer le périple. C'est à ce moment que la solidarité entre eux est entrée en jeu. La menuiserie Lebeaupin, Le Froid Rezéen, le garage Navinel, ainsi que l'hôtel du Cheval Blanc ont en effet mis la main au porte-feuille pour soutenir les cinq aventuriers du Golfe de Gascogne, leurs copains. Rezé Chauffage, l'entreprise que dirige Benoît, participe à l'opération et donne son nom de course au bateau de Daniel.

Quant au principal sponsor - il offre la totalité du spinnaker ! - ce n'est pas une entreprise rezéenne mais un lien fort avec la ville existe néanmoins : le patron de la société nantaise SA Briand et Daniel Griveau, l'artisan électricien se fréquentent depuis près de trente ans autour de la petite balle blanche... au cercle Saint-Paul !

Une première manche fatale

Le jour du départ, Rezé Chauffage figure donc parmi la cinquantaine de bateaux qui double la bouée de départ, à Pornichet. Hélas, la première manche va se révéler fatale pour Daniel et son équipage. A l'approche de Gijon et après cinq heures sans un souffle de vent, les cinq amis décident de finir au moteur et, par conséquent, de se placer « hors-course ». Le 23 mai, après deux jours de fête et de tourisme dans les Asturies, le départ est donné pour la deuxième manche : cap sur l'île d'Yeu. Les concurrents y arrivent après une journée de mer pour en repartir dès le lendemain. Au terme de cette troisième et dernière manche, l'équipage est un peu déçu : il se classe 47^e... sur 49 !

« Sans notre abandon à la fin de la première manche, nous aurions accroché une place plus honorable, » regrette Daniel. La qualité de la balade, les copains et la fête ont cependant compensé ce classement pas très glorieux. Et puis c'est juré, en mai 2002, Daniel et son équipage seront à nouveau sur la ligne de départ de la 13^e Barquera. A bon entendeur... ■

S
P
O
R
T

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (le passage à l'euro) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr



(1) Le prix en francs + la moitié, divisé par 10 = le prix approché en euros. Ex. : $(4 F + 2 F) : 10 = 0,6 €$
Le prix en euros - un tiers, multiplié par 10 = le prix approché en francs. Ex. : $(0,6 € - 0,2 €) \times 10 = 4 F$

(2) Pour la commune de Rezé : Jacques et Janine Faure, 11 rue des Cévennes, 02 40 75 88 43 ; Pierre Martinez, av. de la Galarnière, 02 51 70 24 15

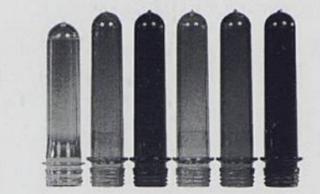
Mots fléchés

Ont leur journée mondiale le 20/11	Tous les enfants doivent l'être	Manière répétée	Vieux service	Chimiste français	Depuis la naissance	Noël est celle de tous les enfants	Sont en charpente maritime	Suivi d'un pas											
On lui met quelques points	Mondiale pour les droits de l'enfant	Titane	Bas de gamme	Fait un article	Pronom			Certains enfants en ont grand besoin											
Exclamation				Un devoir à éduquer aux enfants	Chaque enfant a le droit de la recevoir		Une valeur sûre pour l'enfant												
Chef turc				Blesse	Commerce inacceptable des enfants	Jaune et rouge	Établissement	Lettres de Freud											
Infinif				On aime le voir en cage		A la mi-journée		Institut médical et pédagogique											
Un point de lever				Se fait avec intérêt															
Courant au froid	Deviert pâle						Charrie en Chine	Carte											
	Fin de conjugaison	Devint faible et maladi	L	Protecteur des droits de l'enfant en France	Triple voyelle		Saint normand	Lettres de style											
La ville du troisième millénaire	L	E	N	F	A	N	T	C	I	T	O	Y	E	N					
		Mouilla aux pores	S	Lettres en missive		Pour voir		Nuance		Métal			M	A	I	R	E	D	E
Doit être appris à nos enfants	Coeur tendre	En vérité	E	Sans effets	Trié à l'envers			Faites pour protéger les enfants		Le travail en est une pour les enfants									
Honteux quand il exploite les enfants			M					Opuntia comestible											
	Langue de ports	Internationale pour les droits de l'enfant	A	Prises au vent	Cétone de l'iris														
	C'est un problème	Arrive au monde	I	A le coeur chaud															
La note du chef			N		Panse bête														
	Passé en cinquième	A garder avec soins pour tous les enfants	E		Fait la langue			En cul de sac		Peuple du Nigeria									
		Doit être accessible à tous les enfants	D																
			E																



(1) La semaine de l'enfant citoyen aura lieu à Rezé, du 19 au 23 novembre 2001

E	L	O	C	E	E	H	T	E	A
C	O	D	E	L	S	V	S	A	L
A	S	P	A	N	T	E	N	S	A
N	O	I	N	T	I	N	O	C	O
N	E	O	I	R	O	N	E	O	I
M	L	I	A	V	A	T	R	A	V
N	O	N	E	M	E	L	A	V	I
S	U	A	S	M	I	S	M	M	I
S	R	E	Z	E	S	H	E	R	E
N	E	N	F	A	N	T	C	I	T
L	O	I	R	E	L	O	B	A	T
L	I	L	I	E	A	V	E	S	T
T	I	D	E	C	H	R	E	S	T
P	M	L	I	B	U	T	E	R	E
O	V	M	A	D	D	E	A	G	V
F	D	E	S	E	L	E	H	E	R
A	V	E	T	S	E	T	C	T	E
N	E	N	N	E	T	E	H	E	R
T	E	N	N	E	T	E	P	R	O
I	N	F	A	N	T	C	I	T	O
M	I	L	I	R	O	I	O	P	E



PREFORMES
P.E.T.
ET
COMPOUND
P.V.C.



POUR FABRICATION
DE BOUTEILLES
ET FLAÇONS

3, RUE DE L'ILE MACÉ — C.P. 2020
44412 REZÉ CEDEX — FRANCE
TÉL. [33] 02 40 05 09 37
FAX [33] 02 51 70 01 55

L'OPTIQUE SOCIALE

VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE
Jamais vous n'avez été aussi nombreux
à nous la donner.
A faire confiance à un concept très simple :

la qualité au plus juste prix

SPÉCIAL ENFANTS

VENEZ DÉCOUVRIR
NOS FORFAITS "RENTRÉE"

L'OPTIQUE SOCIALE REZÉ - 8 MAI
1 rue Victor Hugo
02 40 32 38 62
et aussi à Nantes - 18 bd Guist'hau
et Orvault - Petit Chantilly

Océane

CENTRE COMMERCIAL



MAGASIN DU 3EME MILLENAIRE

Porte de Rezé n°49 - Rocade Sud - Tél. : 02 51 11 51 11
(Ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h)